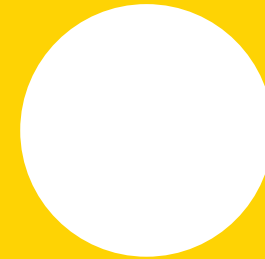
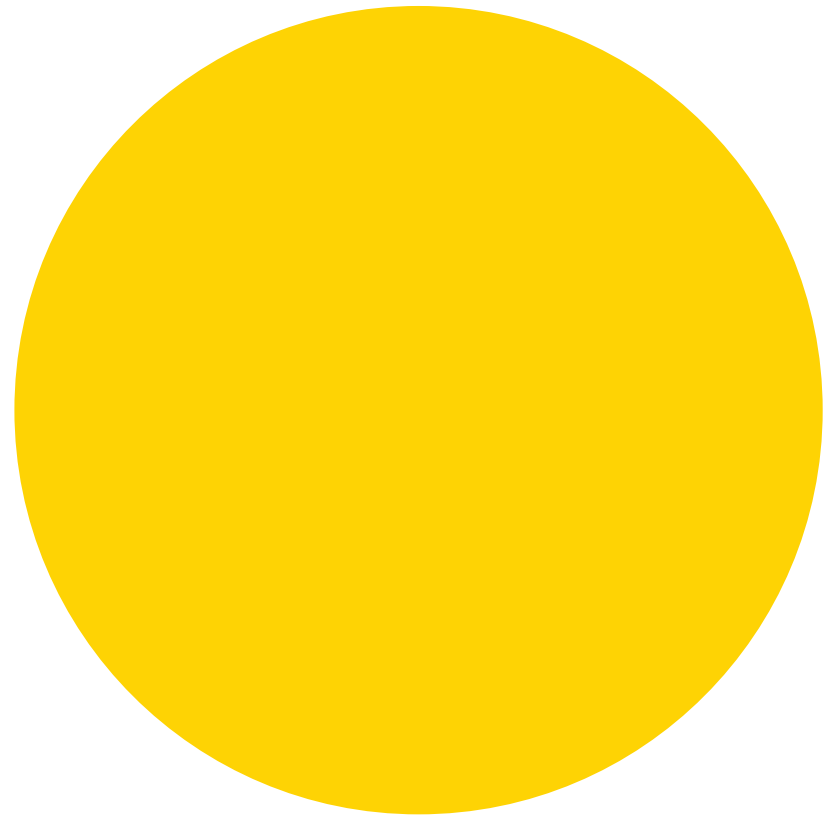
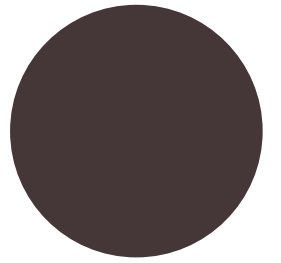


BPIFRANCE ENTREPRISES 1



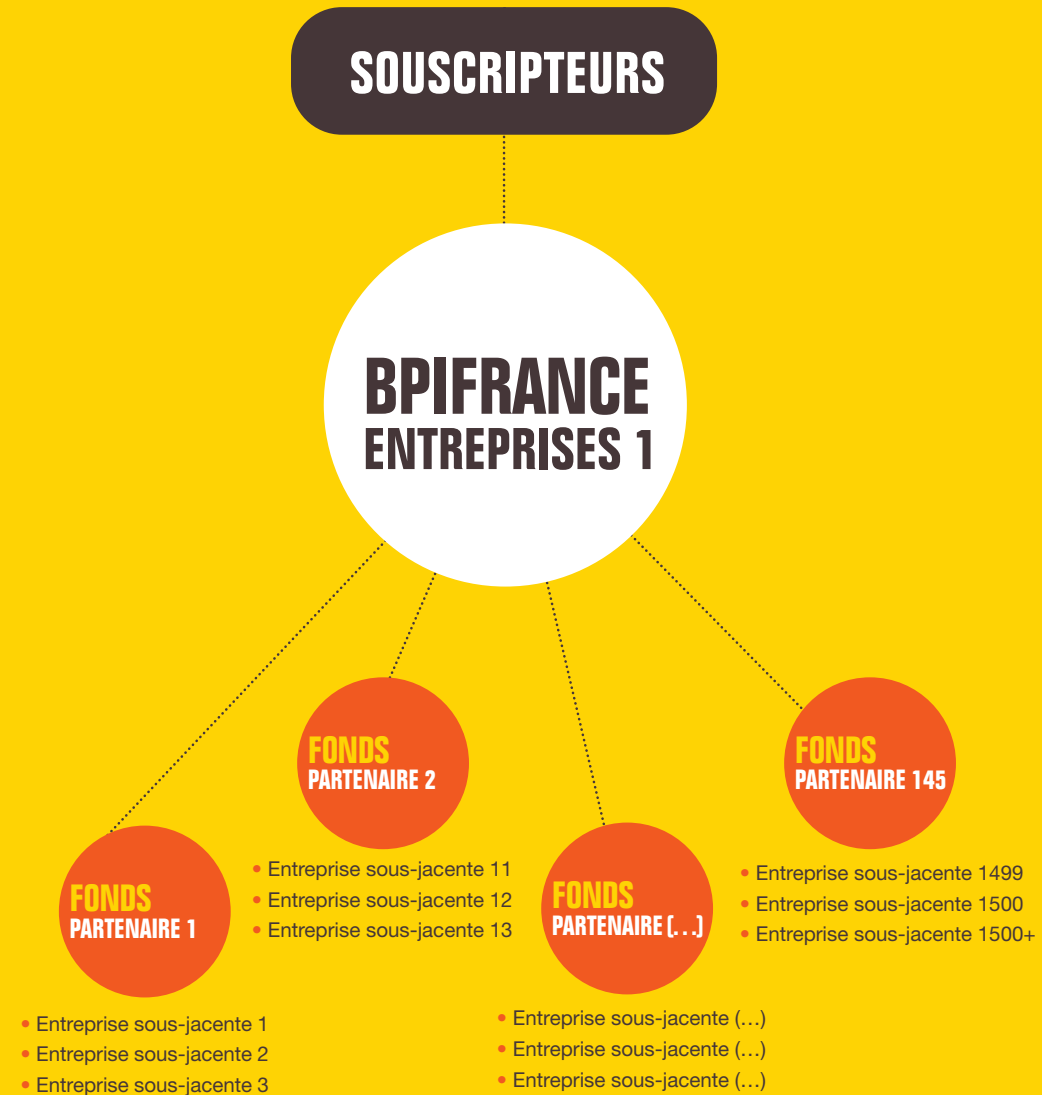
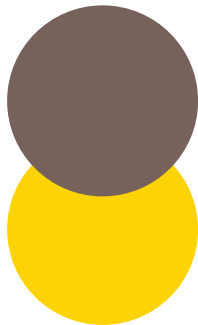
**INVESTISSEZ VIA LE FCPR «BPIFRANCE ENTREPRISES 1»
DANS UN PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ DE FONDS
ET ACCOMPAGNEZ LES ENTREPRISES
FRANÇAISES ET EUROPÉENNES**



1

PRÉAMBULE

Bpifrance Entreprises 1 (ci-après, le « **Fonds** » ou « **Bpifrance Entreprises 1** »), est un fonds de placement à risques dédié principalement au financement des startups et PME françaises et européennes non cotées. **Bpifrance Entreprises 1** investit de manière indirecte via des fonds partenaires. Géré par Bpifrance Investissement (ci-après, « **Bpifrance Investissement** » ou la « **Société de Gestion** »), il s'inscrit dans la mission de développement de l'économie conduite par le groupe **Bpifrance**. Grâce à son expertise dans le secteur du capital investissement, **Bpifrance Investissement** a constitué depuis 2005 un portefeuille de fonds partenaires gérés par des sociétés de gestion françaises. En proposant le fonds **Bpifrance Entreprises 1**, la **Société de Gestion** ouvre pour la 1^{re} fois son portefeuille de fonds partenaires aux investisseurs non professionnels. Le schéma ci-après permet d'illustrer la structuration du fonds **Bpifrance Entreprises 1**.



1.1 CAPITALISEZ SUR NOTRE SÉLECTION DE FONDS PARTENAIRES

Grâce à son expérience d'investissement dans des fonds partenaires depuis plus de 20 ans, la **Société de Gestion** a développé une fine connaissance des acteurs de l'industrie du capital investissement. Sa connaissance du marché et son savoir-faire lui permettent d'identifier et de sélectionner les fonds en adéquation avec sa stratégie d'investissement et d'investir indirectement, via les fonds partenaires, dans une large palette d'entreprises. La valeur des parts du Fonds sera évaluée périodiquement par la **Société de Gestion**. La **Société de Gestion** attire toutefois l'attention des investisseurs sur la décorrélation possible entre la valeur de marché du portefeuille et la valeur liquidative des parts du Fonds à un instant donné, en raison (i) de la difficulté à évaluer précisément la valeur des titres en portefeuille, en très grande majorité non cotés et illiquides, et (ii) des délais de remontée d'information des entreprises sous-jacentes aux fonds partenaires, puis des fonds partenaires à **Bpifrance Investissement**. Il convient de noter que les investissements dans des fonds de capital investissement sont illiquides.

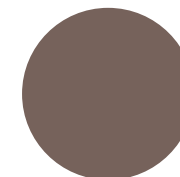
1.2 BÉNÉFICIEZ D'UN ACCÈS VERS LES ENTREPRISES NON-COTÉES (CAPITAL INVESTISSEMENT)

De nombreuses entreprises ont fait le choix d'être cotées en bourse mais ce n'est pas le cas de toutes et notamment des PME. Ces dernières ont conservé un actionariat privé, souvent familial, ce qui rend l'accès à leur capital difficile pour les investisseurs non professionnels. Aujourd'hui plus de 90 % des entreprises sous-jacentes⁽¹⁾ du fonds **Bpifrance Entreprises 1** ne sont pas cotées en bourse. Ces investissements sont en majorité réalisés en actions et en titres donnant accès au capital (tels que des obligations convertibles en actions), lesquels sont soumis à un risque de liquidité et à un risque de défaillance des émetteurs pouvant entraîner une perte en capital. Les placements dans les startups et PME s'effectuent sur le long terme et peuvent être soumis à de fortes variations de valorisation. Le Fonds n'offre pas de garantie en capital : vous êtes donc susceptible de perdre la totalité de votre investissement.

⁽¹⁾ Détenues au travers des 145 fonds partenaires qui seront apportés au Fonds.

1.3 ACCÉDEZ À UN PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ DÉJÀ CONSTITUÉ

Contrairement à la plupart des fonds d'investissement ouverts aux personnes physiques, le fonds **Bpifrance Entreprises 1** ne va pas constituer son portefeuille de fonds partenaires au fur et à mesure de sa période d'investissement puisqu'il aura acquis auprès de fonds gérés par **Bpifrance Investissement** un portefeuille déjà constitué et ses actifs seront très diversifiés puisqu'il sera exposé de façon indirecte à plus de 1 500 entreprises alors qu'un fonds classique est généralement investi dans une dizaine d'entreprises. En effet, le portefeuille d'actifs du fonds **Bpifrance Entreprises 1** est une quote-part des investissements réalisés entre 2005 et 2016 par la **Société de Gestion**. Il sera investi dans 145 fonds partenaires gérés par environ 80 gestionnaires de capital investissement investis dans plus de 1 500 entreprises de différents secteurs d'activité, géographie (mais principalement en France) et stades de développement. La maturité du portefeuille pourrait permettre, selon les hypothèses de **Bpifrance Investissement**, de réaliser des distributions au Fonds dès les premières années du Fonds et de clôturer le Fonds au plus tard en 2027. Pour autant l'attention des investisseurs est attirée sur la possibilité que les distributions peuvent ne pas se réaliser en cas de marchés défavorables et que les hypothèses prises par **Bpifrance Investissement** sont basées sur des scénarii dont la réalisation peut diverger selon le contexte de marché.



2

STRATÉGIE DU FONDS BPIFRANCE ENTREPRISES 1

2.1 STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

La stratégie de **Bpifrance Investissement** qui a conduit à l'élaboration du portefeuille du fonds **Bpifrance Entreprises 1** s'appuie d'une part sur la recherche de performances financières, et d'autre part sur un objectif d'impact sur l'industrie du capital investissement et en particulier des entreprises françaises.

Ce double objectif et l'expérience de **Bpifrance Investissement** ont permis de sélectionner pendant une période de plus de 10 ans (2005 à 2016) les fonds partenaires qui composeront le portefeuille de **Bpifrance Entreprises 1**. Ce portefeuille repose sur des fonds gérés par des acteurs du capital investissement qui ont convaincu la **Société de Gestion** de leur capacité à se développer et à générer une bonne performance financière à long terme, et répondant à une volonté de couvrir les besoins de financement en fonds propres des entreprises françaises quel que soit le cycle économique et leur stade de maturité : création, croissance/développement, transmission, difficultés.

2.2 PERFORMANCE ENVISAGEABLE

Le Fonds a pour objectif de réaliser un taux de rendement interne annuel net² cible compris entre 5% et 7%. Cet objectif a été établi par **Bpifrance Investissement** notamment sur la base d'hypothèses de distributions futures pour chacun des 145 fonds partenaires qui composent le portefeuille du Fonds.

Ces hypothèses ne constituent en aucun cas un engagement de la **Société de Gestion** du Fonds concernant la performance finale qui sera effectivement réalisée par le Fonds. En effet, il s'agit d'hypothèses établies sur la base des performances passées qui ne sauraient préjuger des performances futures.

La performance du Fonds dépendra en grande partie du succès des fonds partenaires et des entreprises dans lesquelles ils sont investis. L'évolution de ces sociétés pourrait être affectée par des facteurs défavorables (développement des produits, conditions de marché, concurrence, crise sanitaire et notamment celle liée à la pandémie de la Covid-19, etc.) et en conséquence entraîner une baisse de la valeur liquidative des fonds partenaires et donc de la valeur liquidative des parts du Fonds et de la performance finale du Fonds.

Quand bien même la **Société de Gestion** a fixé un objectif de performance cible, il est important de noter que le Fonds ne fait l'objet d'aucune garantie en capital. Ainsi, les porteurs de parts pourraient perdre totalement ou partiellement les montants investis, sans recours possible contre la **Société de Gestion**.

Cette performance cible est nette de tout frais et/ou commission supporté par le Fonds mais avant, le cas échéant, (i) tout frais et/ou impôt et/ou charge lié aux éventuels supports d'investissement utilisés par les porteurs de parts (PEA-PME, plan d'épargne retraite, contrat d'assurance vie ou de capitalisation) et (ii) tout prélèvement fiscal et social applicable à chacun des porteurs de parts en fonction de sa situation personnelle et de la catégorie de parts qu'il détient dans le Fonds.

2.3 EXEMPLES DE SOCIÉTÉS SOUS-JACENTES EN PORTEFEUILLE

Les fonds partenaires qui composent le portefeuille de **Bpifrance Entreprises 1** représentent eux-mêmes un portefeuille de plus de 1 500 entreprises. Les exemples d'entreprises suivantes ne constituent nullement une liste exhaustive mais correspondent à une sélection, laquelle présente nécessairement des biais et ne saurait être strictement représentative du portefeuille. Ainsi, au 31 décembre 2019, 26,1 % des entreprises détenues par les fonds partenaires sont valorisées en-dessous de leur coût d'acquisition ; 26,4 % le sont pour leur coût d'acquisition et 47,5 % au-dessus de leur coût d'acquisition. Il est également rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures et que le fonds **Bpifrance Entreprises 1** ne bénéficie d'aucune garantie en capital.

⁽²⁾ De tout frais et/ou commission supporté par le Fonds mais avant, le cas échéant, (i) tout frais et/ou impôt et/ou charge lié aux éventuels supports d'investissement utilisés par les porteurs de parts (PEA-PME, plan d'épargne retraite, contrat d'assurance vie ou de capitalisation) et (ii) tout prélèvement fiscal et social applicable.

• Aledia

Source : Aledia, janvier 2020

Créée à Grenoble en 2011, Aledia développe une technologie de LED 3D unique au monde, destinée aux écrans de smartphones, d'ordinateurs portables, de tablettes, de montres connectées, de lunettes de réalité augmentée, et de télévisions de grande taille. Plus brillantes, plus efficaces et moins consommatrices d'énergie, ces LED 3D sont appelées à bouleverser le marché des technologies d'affichage. Doté de plus de 180 brevets, Aledia investit de manière importante dans la recherche et développement. Ce sont plus de 120 personnes qui travaillent au développement de cette technologie de pointe, en partenariat avec le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) de Grenoble. Aledia a investi dans de nouveaux locaux à Echirolles pour commencer l'industrialisation de sa technologie. L'entreprise est d'ores et déjà à la recherche de capacités industrielles supplémentaires pour assurer sa production à plus grande échelle.

• Fab'entech

Source : Fab'entech, juin 2020

Fab'entech est une PME biopharmaceutique basée à Lyon et créée en 2009. Après avoir développé Fabenflu®, un produit indiqué dans le traitement de la grippe aviaire (H5N1) chez l'homme, Fab'entech se concentre aujourd'hui sur 3 produits : un antidote biodéfense développé en collaboration avec l'armée française, un traitement des intoxications médicamenteuses et une thérapie anti-Ebola développée avec le soutien de la Commission Européenne après avoir été identifiée par l'OMS comme unique solution thérapeutique en Europe en 2014. Fab'entech a pu construire en 2020 son propre site industriel pour la production et la commercialisation de lots BPF cliniques et commerciaux qui seront opérationnelles dès 2020 et établir ainsi une plateforme unique de référence Européenne dans la lutte contre le bioterrorisme, les maladies infectieuses émergentes ou nosocomiales et les intoxications médicamenteuse sur la base d'une technologie développés pas un groupe pharmaceutique pour ses propres produits utilisée depuis des décennies dans le monde entier.

C'est ainsi naturellement que Fab'entech s'est engagé au côté des pouvoirs publics dans sa lutte pour la santé publique en lançant le développement d'un traitement contre le COVID disponible en seulement quelques mois, grâce à sa plateforme de développement et ses capacités de production selon les références internationales les plus strictes.

• Advens

Source : Advens, janvier 2020

Créé à Lille en 2000, Advens est désormais un acteur reconnu de la cybersécurité en France grâce à une offre complète alliant conseil, audit, intégration ainsi qu'une suite innovante de services de « sécurité managée » proposant une offre de bout en bout. L'approche associe une plateforme propriétaire à une série complète d'expertises humaines, et intègre tout le savoir-faire d'Advens et les technologies les plus avancées. Résultat : un service de gestion de la sécurité flexible, évolutif, accessible à une très large gamme de sociétés.

Au-delà des collectivités et administrations publiques, des grands groupes de l'industrie, de la finance et de la distribution, les besoins en cybersécurité se sont élargis à toutes les entreprises dont le numérique est une composante essentielle. L'offre d'Advens lui confère une place de choix sur le marché.



- **Naïo Technologies**

Source : Naïo Technologies, janvier 2020

Basée à Toulouse, Naïo Technologies est une entreprise qui conçoit, fabrique et commercialise des robots agricoles électriques. Acteur de premier plan dans la révolution agricole, elle démocratise l'utilisation des nouvelles technologies au service de l'agriculture de précision, plus durable. Respectueux des hommes et de l'environnement, ces robots de désherbage permettent de pallier notamment le manque de main d'oeuvre agricole, de réduire la pénibilité liée à certains travaux agricoles et de limiter le recours aux intrants. Fondée en 2011, l'entreprise a déjà mis en circulation 150 robots dans le monde et a entamé son développement à l'international, notamment en Amérique du Nord.

- **Nino Robotics**

Source : Nino Robotics, juin 2020

Créée en 2014 dans l'Hérault, la startup Nino Robotics s'est fait connaître à l'échelle européenne en 2016 avec le lancement de Nino, son fauteuil roulant électrique deux roues utilisant un gyropode. Son créateur, Pierre Bardina, et son équipe, conçoivent des robots électriques sur gyropodes au design soigné, ainsi que des trottinettes adaptables au fauteuil roulant, la One. Au croisement du domaine médical et de la mobilité personnelle, les modèles proposés par Nino Robotics s'adressent aux personnes valides et non valides. L'entreprise travaille par exemple avec le pôle innovation d'Eiffage ou d'ADP afin de proposer des solutions répondant aux nombreux besoins d'assistance dans les aéroports. L'un des modèles de Nino Robotics a même fait une apparition dans le film « La vérité » de Kore-Heda pour Catherine Deneuve. 2 autres Nino seront visibles sur Netflix dans la série « Warrior Nun » à partir du 2 juillet. Depuis décembre 2020, le Groupe Renault est entré au capital de Nino Robotics par l'intermédiaire de son fonds RSE Mobilize Invest.



- **OpenClassrooms**

Source : OpenClassrooms, janvier 2020

OpenClassrooms est une école en ligne offrant des parcours diplômants et professionnalisants à plus de trois millions d'étudiants chaque mois à travers le monde. Entreprise à mission, OpenClassrooms veut rendre l'éducation accessible partout et pour tout le monde, et s'appuie pour ce faire sur un modèle pédagogique entièrement original : les étudiants progressent en construisant une série de projets correspondant chacun à une compétence particulière, avec le soutien d'un mentor expert du domaine ; la formation débouche sur un diplôme accrédité et la garantie d'un emploi sous six mois. OpenClassrooms travaille en partenariat étroit avec de très nombreuses universités en France et à l'international, ainsi qu'avec des entreprises du monde entier. Héritière du "Site du Zéro", une plateforme d'entraide bien connue des codeurs francophones.



• Tecmaplast

Source : Tecmaplast, juin 2020

Tecmaplast est spécialisée dans la conception et la fabrication de pièces en thermoplastique. Installée dans la région lyonnaise, ses usines sont équipées de presses, de robots et d'automates capables de confectionner des pièces techniques destinées aux secteurs automobile, ferroviaire et industriel. La flexibilité de sa chaîne de production permet à Tecmaplast de réaliser des produits aussi variés que des pièces pour l'habitacle des voitures, la climatisation, les voies ferrées, les métros tout en maintenant un niveau de qualité élevé. L'entreprise familiale qui vient de fêter ses 40 ans s'est développée à l'international et possède aujourd'hui des implantations en République Tchèque. Elle emploie 300 salariés.



• Terrena

Source : Terrena, janvier 2020

Terrena est une coopérative d'agriculteurs ancrée sur le territoire du Grand Ouest de la France et maison mère d'un groupe agroalimentaire. Terrena est prête à relever le nouveau défi de notre siècle : produire plus et mieux avec moins. Pour ce faire, elle a déjà engagé un projet stratégique ambitieux nommé « La Nouvelle Agriculture® », une approche transparente qui donne à l'agriculteur une place centrale pour répondre aux nouveaux enjeux de l'agriculture de demain, garante de bons niveaux de rendements mais aussi respectueuse des écosystèmes et des animaux, économe en ressources naturelles et bénéfique pour la santé des consommateurs. Par leur démarche en filière, les agriculteurs de Terrena veulent redonner du sens à l'alimentation et recréer un lien direct entre consommateurs et agriculteurs.

3

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DU FONDS

3.1 PORTEFEUILLE DE FONDS PARTENAIRES

Le portefeuille du fonds Bpifrance Entreprises 1 compte 145 fonds partenaires dont 95 sont dédiés au capital « développement » (capital développement, transmission, mezzanine, retournement, dette) et 50 sont dédiés au capital-innovation (capital amorçage, risque et croissance) gérés par 80 sociétés de gestion françaises (source : Bpifrance Investissement).

Définitions

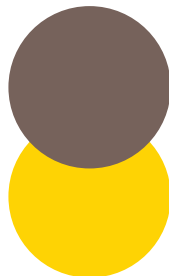
Le capital-innovation désigne le segment du capital-investissement permettant de créer et de financer des entreprises et nouvelles technologies.

Le capital développement désigne le segment du capital-investissement permettant d'accompagner les entreprises en croissance et à fort potentiel.

Le capital transmission désigne le segment du capital-investissement permettant d'acquérir ou de céder des entreprises.

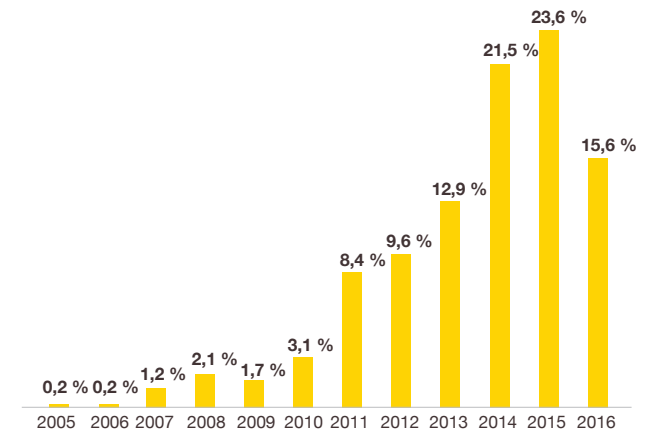
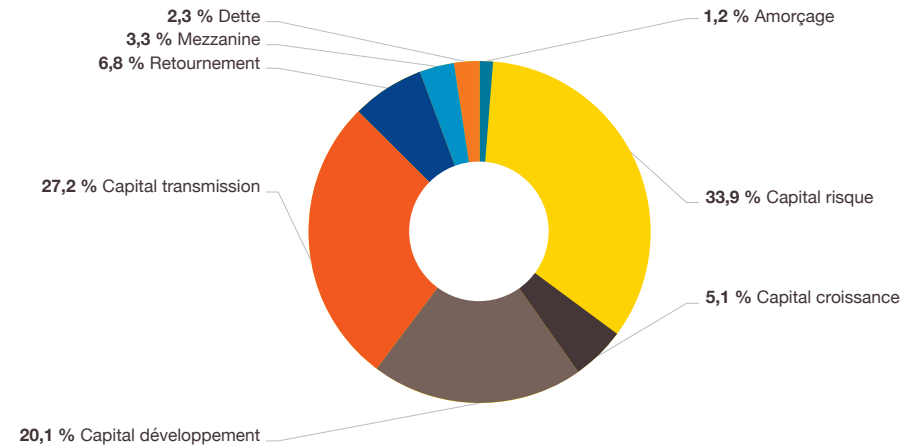
Le capital retournement désigne le segment du capital-investissement permettant de racheter des entreprises en difficulté.

Les fonds de mezzanine et de dettes désignent les fonds qui octroient un financement sous la forme de dette aux entreprises.



Répartition du portefeuille de fonds partenaires par stratégie et par millésime (en % de l'actif net du portefeuille cédé)

Données Bpifrance Investissement au 31/12/2019

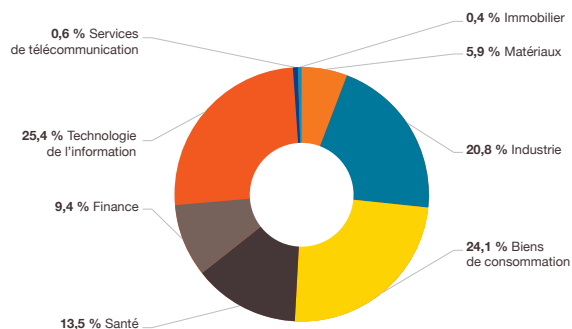
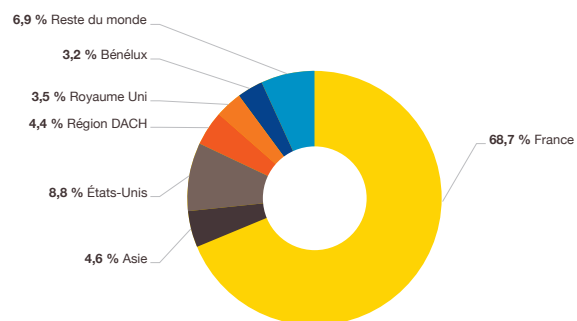
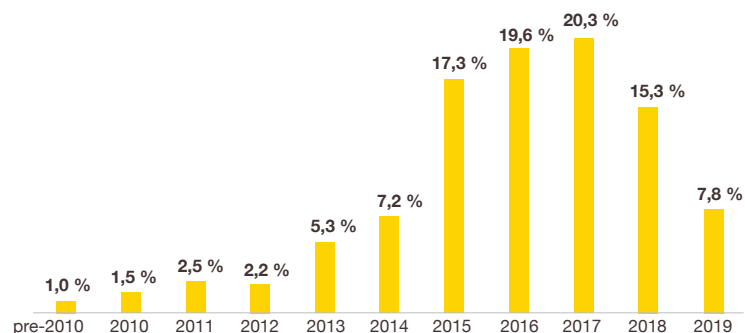


3.2 ENTREPRISES INVESTIES PAR LES FONDS PARTENAIRES

Les 145 fonds partenaires du portefeuille du Fonds ont investi, au 31 décembre 2019, dans plus de 1 500 entreprises (source : Bpifrance Investissement).

Répartition du portefeuille de sociétés investies par les 145 fonds partenaires par date de primo-investissement, géographie et secteur (en % de l'actif net du portefeuille cédé)

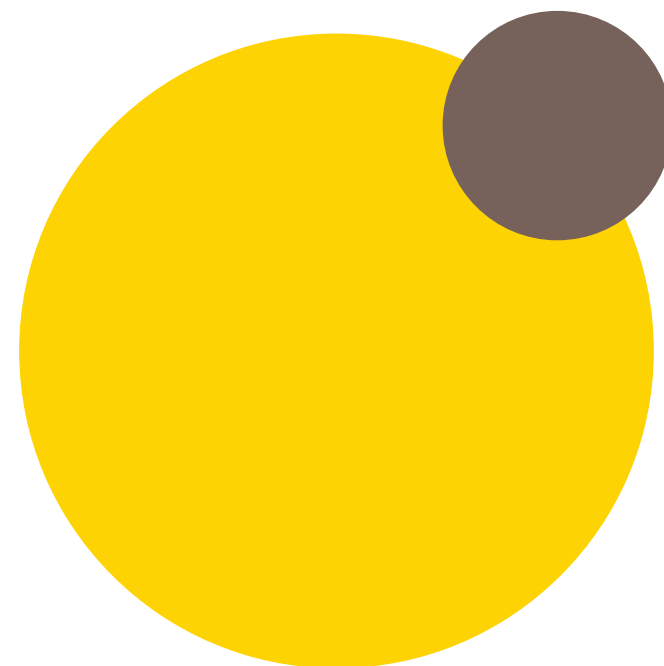
Données Bpifrance Investissement au 31/12/2019



Avertissement :

Il est rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le fonds **Bpifrance Entreprises 1** ne fait l'objet d'aucune garantie en capital. Ainsi, les porteurs de parts pourraient perdre totalement ou partiellement les montants investis dans le fonds **Bpifrance Entreprises 1**. Les investisseurs du Fonds ne peuvent pas exiger du Fonds le rachat de leurs parts et ce pendant toute la durée de vie du Fonds (pouvant aller jusqu'à 7 ans) sauf cas exceptionnels décrits dans le règlement du Fonds (ci-après, le « **Règlement** »).

Les fonds partenaires sont apportés au Fonds pour une valeur déterminée postérieurement à la crise de la Covid-19 et intègre donc une estimation de l'impact de cette dernière.



4

TERMES ET CONDITIONS

FONDS

Nom du Fonds	Bpifrance Entreprises 1
Société de Gestion	Bpifrance Investissement (agrée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP-01006)
Structure juridique	FCPR agréé
Distributeur	123 Investment Managers (sans exclusivité)
Dépositaire	RBC Investor Services Bank France
Agrément AMF	Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 01/09/2020
Durée	6 ans suivant le premier jour de souscription des parts des parts A1, A2, B1 et C prorogeable d'un an, soit jusqu'au 01/10/2027 au plus tard.
Rachat	Impossibilité de demander le rachat de ses parts au Fonds et donc de sortir du Fonds avant sa fin de vie, sauf cas exceptionnels listés au Règlement.

SOUSCRIPTION

Taille cible	Environ 95 000 000 €
Période de souscription des Parts A1, A2, B1 et C	Du 01/10/2020 au 30/09/2021 inclus (12 mois)
Montant minimal de souscription	50 parts plus droits d'entrée éventuels et commission de souscription éventuelle sauf souscription additionnelle : <ul style="list-style-type: none"> • en parts A1 ou A2 par un même investisseur, auquel cas le montant de minimal de souscription sera égal à 1 000 € • en parts B1 ou C par un même investisseur auquel cas il n'y aura pas de montant minimal de souscription
Commission de souscription acquise au Fonds	À verser en plus du montant de la souscription pour toute souscription réalisée à compter du 01/06/2021 à 17h00. Commission de souscription égale à 2 % du montant de la souscription (hors droits d'entrée éventuels).
Ratio d'emprise maximal	Un porteur de part ne pourra pas détenir plus de 0,1 % de la Taille Cible du Fonds. Ce seuil pourra être ajusté à la baisse ou à la hausse pendant la période de souscription sur décision de la Société de Gestion.

CATÉGORIES DE PARTS

Parts A1	Personnes physiques majeures, résidents fiscaux français Aucune distribution ne sera faite aux porteurs de parts A1 par le Fonds pendant au moins 5 ans suivant la fin de la période de souscription afin que les porteurs de parts A1 bénéficient du régime fiscal de faveur décrit ci-dessous.
Parts A2	Personnes physiques majeures, résidents fiscaux français Des distributions pourraient être faites aux porteurs de parts A2 par le Fonds notamment pendant la période de 5 ans qui suit la fin de la période de souscription. Eligible au PEA-PME.
Parts B1	Eligibles aux contrats d'assurance sur la vie et de capitalisation en unités de compte.
Parts B2	Parts issues de la conversion automatique de parts B1 ³ dans le cas d'une remise en parts du Fonds demandée par tout assuré (ou son bénéficiaire le cas échéant).
Parts C	Eligibles aux plans d'épargne retraite.
Parts P	Réservée au groupe Bpifrance. Tout ou partie des Parts P sera remise à Bpifrance en contrepartie de ses apports des 145 fonds partenaires au Fonds. Les Parts P peuvent également être libérées par voie d'apport en numéraire. Les Parts P sont des parts prioritaires. Elles ont vocation à se faire rembourser pendant la période de souscription du Fonds en vue de leur annulation. Au-delà de cette période, les parts P résiduelles seront assimilées aux parts B1 du Fonds.

³ Conversion possible uniquement dans les cas prévus par la réglementation applicable et sous réserve du respect des dispositions exposées dans le Règlement du Fonds.

FISCALITÉ ⁽⁴⁾

Parts A1	Exonération d'impôt sur le revenu sur les distributions reçues du Fonds sous certaines conditions notamment de conserver les parts A1 pendant au moins 5 ans. Les prélèvements sociaux restent dus.
Parts A2	Fiscalité de droit commun (sauf PEA-PME)
Parts B1	Fiscalité de l'assurance vie
Parts B2	Fiscalité de droit commun
Parts C	Fiscalité de l'épargne retraite

⁽⁴⁾ Une note fiscale non visée par l'AMF est tenue à disposition des investisseurs potentiels dans les conditions visées dans le Règlement et le DICI du Fonds.

CATÉGORIE AGRÉGÉE DE FRAIS

TAUX MAXIMUMS DE FRAIS ANNUELS MOYENS (TFAM)⁽⁵⁾

	TFAM gestionnaire et distributeur maximum	Dont TFAM distributeur maximum
Droits d'entrée et de sortie	0,34 %	0,34 %
Frais récurrents de gestion et de fonctionnement	1,46 %	0,70 %
Frais de constitution	0,04 %	0,00 %
Frais non récurrents de fonctionnement liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations	0,08 %	0,00 %
Frais de gestion indirects	2,0 %	0,0 %
TOTAL	3,92 %	1,04 %

⁽⁵⁾ TFAM établi sur la base de la durée du Fonds. Les taux mentionnés ci-dessus sont retenus TTC.

5

BPIFRANCE

5.1 À PROPOS DU GROUPE BPIFRANCE ET DE BPIFRANCE INVESTISSEMENT, LA SOCIÉTÉ DE GESTION

Bpifrance finance les entreprises françaises - à chaque étape de leur développement - en crédit, en garantie et en fonds propres. **Bpifrance** les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. **Bpifrance** assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Depuis 2019, **Bpifrance** renforce sa boîte à outils au service des créateurs d'entreprises avec le lancement de **Bpifrance Création**. Grâce à **Bpifrance** et ses 49 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les aider à affronter leurs défis. Les investissements en fonds propres de **Bpifrance** sont réalisés par **Bpifrance Investissement**, la **Société de Gestion** du groupe agréée par l'Autorité des marchés financiers, qui gère au 31/12/2019 ~36 Md€ d'actifs dont ~24 Md€ au travers d'investissements directs dans des entreprises et ~12 Md€ au travers d'investissements dans des fonds partenaires (source : Bpifrance). Elle investit aussi bien pour le compte d'investisseurs tiers que pour son compte propre. **Bpifrance Investissement** est signataire des UNPRI (United Nations' Principles for Responsible Investment – Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies) et encourage de façon active l'ensemble de ses fonds partenaires dans leur démarche ESG (ESG est un sigle utilisé pour désigner les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) et d'intégration des principes d'investissement responsable.

5.2 ÉLÉMENTS CLÉS CONCERNANT LES INVESTISSEMENTS DANS L'ENSEMBLE DES FONDS PARTENAIRES DE BPIFRANCE INVESTISSEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2019



6

AVERTISSEMENT

L'attention des souscripteurs et détenteurs de parts A1, A2, B1, B2 et C est attirée sur le fait que votre argent est bloqué pendant une durée d'au moins 6 ans, prorogeable une fois pour une durée d'un an soit jusqu'au 01 octobre 2027 au plus tard dans les conditions prévues par le Règlement, sauf cas de déblocage anticipé prévu dans le Règlement. Le FCPR, catégorie de fonds commun de placement à risques, est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers. Vous devez prendre connaissance des facteurs de risque du Fonds décrits à la rubrique « Profil de risque » du Règlement. Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la Société de gestion. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détiendrez et de votre situation individuelle.

Le DICI et le Règlement du Fonds doivent obligatoirement être remis préalablement à toute souscription. Les documents de référence du Fonds (DICI, Règlement et documents d'information périodique à destination des porteurs de parts) sont disponibles sur simple demande auprès d'123 IM (fonds-bpi@123-im.com) et sur le site Internet www.123-im.com/bpi. Avant de souscrire des parts du Fonds, vous devez prendre connaissance du profil de risques du Fonds détaillé dans le Règlement. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le Fonds dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de ses revenus, de son patrimoine, de ses besoins actuels et futurs, mais également de son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les surexposer au Fonds et à d'autres actifs de même nature. Tout investisseur est donc invité à se renseigner à ce sujet auprès de ses conseillers habituels (juridiques, fiscaux, financiers ou comptables) avant toute souscription de parts du Fonds.



**SERVIR
L'AVENIR**

